

Signez la pétition pour le « Droit à la réparation »



Une Pétition internationale pour le maintien du « droit à la réparation » dans l'union Européenne.

A la suite de la publication du rapport d'évaluation de la Commission Européenne et dans la perspective de la révision du règlement 1400/2002, Les membres de la Campagne Pour le Droit à la Réparation (R2RC), à laquelle la FEDA est associée, lancent une grande pétition dont les résultats seront adressés aux décideurs Européens.

Depuis 2002, le règlement européen 1400/2002 garantit une concurrence juste et efficace dans le marché de la l'après vente automobile, au bénéfice des consommateurs. Ce Règlement arrive à expiration en mai 2010 et son renouvellement est aujourd'hui de plus en plus incertain.

Sans un accès libre aux informations techniques, à l'outillage de diagnostic et aux équipements de test multimarques, aux pièces de rechange et aux formations, les acteurs du marché indépendant de l'après-vente ne seront plus en mesure de fournir le service de qualité ni les pièces de rechange aux 260 millions d'automobilistes de l'Union Européenne pour l'entretien de leurs véhicules.

C'est pour cette raison que les membres de la Campagne Pour le Droit à la Réparation (R2RC) demandent à la Commission Européenne de maintenir des règles garantissant la concurrence dans un règlement spécifique au secteur afin que le consommateur puisse continuer à bénéficier pleinement de la liberté de pouvoir choisir le prestataire de son choix sur un marché concurrentiel ouvert.

Pour soutenir la demande légitime de la FEDA et des organisations indépendantes de l'Europe entière, les professionnels sont invités à participer à cette action et à faire entendre leur voix en signant dès a présent la pétition.

SIGNEZ LA PETITION :
Choisissez la rubrique en français

www.r2rc.eu